



6- SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

- 6.1 - Plan des Servitudes d'utilité publique
- 6.2 - Liste des Servitudes d'utilité publique

6.1 - Servitudes d'utilité publique

Légende

- COMMUNE
- A4 - Passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- AC1 - Périmètre des abords des monuments historiques
- I4 - Canalisations de transport de électrique
Périmètre de protection
 - A - Haute tension
 - A - Moyenne tension
 - S - Haute tension
 - S - Moyenne tension
- PM1 - Risques naturels prévisibles (PPRN)
- PT3 - Réseaux de télécommunications
- T1 - Emprise des voies ferrées
- T5 - Dégagement aéronautique
- T7 - Zone de dégagement aéronautique hors zones de dégagement (concerne le territoire du département)
- Bâtiments
- Parcelles

Date de réalisation : 16/2/2018
Service : Mission d'intelligence
Territoriale
Source des données :
DDT 68 - 2017
Référentiel :
©IGN BDCADASTRE © 2016



1/15 000

0 250 500 750 1000 m

6.2 - Liste des Servitudes d'utilité publique

Servitude	Désignation	Textes réglementaire	Gestionnaire
A4	Passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux	Loi "Risque" du 30/07/2003 Arrêté préfectoral du 06/12/1967	Direction Départementale des Territoires
AC1	Protection des abords des monuments historiques	Inscrites sur l'Inv. suppl. des MH le 18/09/1997 modifiées le 25/11/1997 <ul style="list-style-type: none"> Vestiges de l'enceinte urbaine fortifiée Façades et toiture hexagonale de la tour Nord-Est 48 rue de la Fontaine ; 10 rue du Schlossberg Façade hormis la surélévation crépie, toiture hexagonale de la tour Sud-Est 46 rue du Schlossberg Classée MH le 27/09/1929 et 23/03/1972 <ul style="list-style-type: none"> A Hunawir : Eglise et son enceinte fortifiée Inscrite sur l'Inventaire supplémentaire des MH le 30/12/1985 <ul style="list-style-type: none"> A Riquewir : 6 rue des Ecurie - Ancienne maison - Méquillet (façades, 3 pièces et couloir avec leur décor au 1er étage de l'aile Ouest) 	Service Départemental de l'Architecture et de Patrimoine - COLMAR
I4	Canalisation de transport d'électricité - Lignes moyenne tension - Lignes haute tension	Loi du 15/06/1906 Arrêté du 13/02/1970 Loi du 15/06/1906 Arrêté du 13/02/1970 Décret n° 67.886 du 06/10/1967	E.R.D.F. - G.R.D.F. Distribution Alsace 2, Rue de l'III 68055 MULHOUSE CEDEX RTE EDF Groupe d'Exploitation Transport - Alsace 12 Avenue de Hollande 68110 ILLZACH
PM1	Risques naturels prévisibles (PPRN)	La commune est soumise au Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles "mouvements de terrain et sur-risque sismique" de la région de Ribeauvillé approuvé le 05/02/2007	
PT3	Réseaux de télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> Décret n° 62-273 du 12/03/1962 Câble RG 68/31 N2 et 170/01 	France-Télécom Unité Régionale de Réseau d'Alsace Service Sovtel 1 rue René Laennec BP n°90011 SCHILTIGHEIM 67012 STRASBOURG Cédex
T1	Emprise des voies ferrées	<ul style="list-style-type: none"> Loi du 15.07.1845 Décret n° 730 du 22/03/1942 Code minier - Art. 84 et 107 Code Forestier - Art. I 322-8 Loi du 29/12/1892 Décret loi du 30/10/1935 modifié en Art. 6 par la loi n° 957 du 27/10/1942 Décret n° 59-962 du 31.07.1959 Décret n° 64-262 du 14/03/1964 Décret n° 69-601 du 10/06/1969 Décret n° 80-331 du 07/05/1980 	S.N.C.F. Délégation territoriale de l'Immobilier - Est 17 Rue André Pingat 51100 REIMS
T5	Dégagement aéronautique	Arrêté du 07/06/2007 Arrêté Ministériel du 24/09/1986	DGAC - SNIA Pole de Lyon 210 rue d'Allemagne BP 606 69125 LYON Saint-Exupery
T7	Zone de dégagement aéronautique hors zones de dégagement (concerne le territoire du département)	Code de l'Aviation Civile - Art. - R - 244-1 Code de l'Urbanisme - Art. L - 421-1 R - 421-38-13 Arrêté du 25/07/1990 complété par l'Arrêté du 07/12/2010	Direction Départementale des Territoires